



COVID-19

Le secteur touristique fortement impacté

A l'instar de plusieurs secteurs économiques, celui du tourisme (chaînes hôtelières, restaurants et agences de voyage), resté à l'arrêt depuis deux mois, est l'un des plus touchés par les effets de la Covid-19. Bien qu'il soit difficile pour le moment de chiffrer les pertes financières engendrées par la crise sanitaire dans l'industrie du tourisme, la situation dans les principales villes du Congo fait craindre une aggravation du taux de chômage et un risque de perte d'emplois.

Page 3



Les chutes de Loufoulakari, 80km de Brazzaville/DR



Les élèves en classe avant l'arrêt des cours à cause de la Covid-19

REPRISE DES COURS

Les élèves en déplacement rassurés

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a assuré les élèves ayant quitté leurs localités habituelles de résidence à la veille du confinement qu'ils reprendront les cours où ils se trouvent actuellement et y pas-

seront les examens d'Etat. « Les autorités départementales de l'éducation rendent compte au ministère qui instruit la direction des examens et concours pour régulariser la candidature de l'élève », a expliqué le ministre.

Page 4

PARUTION

Un essai de Seid Mbodou sur Boko-Haram



L'ambassadeur du Tchad au Congo-Brazzaville, Seid Mbodou, vient de mettre sur le marché du livre, un essai intitulé : « Le terrorisme transfrontalier au Lac Tchad, pour lutter efficacement contre Boko-Haram ». Cet ouvrage de 216 pages permet de comprendre d'où vient le terrorisme, quelle est sa nature, ses modes opératoires, ses objectifs et quels sont les enjeux sur le plan social, économique, sécuritaire et politique. L'auteur estime que face aux actions de Boko-Haram, il est nécessaire de définir les défis à relever, les mesures à préconiser pour ramener la paix et réinstaurer une sécurité durable ; avant d'interpeller tous les acteurs sociaux à constituer un front contre le terrorisme.

Page 16

FESTIVAL

Les organisateurs optimistes sur la tenue du Festim-Brazza



Claudio Sama Kenegui, promoteur du Festival d'images de Brazzaville/DR

Si nombre d'opérateurs culturels ont opté pour le report des événements en raison de la crise sanitaire, Claudio Sama Kenegui, organisateur du Festival des images de Brazzaville (Festim-Brazza) affiche encore un optimisme quant à la tenue de la 3e édition prévue au mois d'août prochain.

Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, il évoque les préparatifs de l'évènement, malgré le ralentissement des activités du fait de la Covid-19.

Page 7

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Bataille

Page 2

ÉDITORIAL

Bataille

Que le traitement à l'hydroxy-chloroquine défendu par le professeur français Didier Raoult se trouve au cœur d'une lutte féroce dans la bataille médicale planétaire provoquée par la pandémie du coronavirus n'a en vérité rien de surprenant. Opposant les scientifiques, les médecins, les autorités sanitaires et même les dirigeants sur les cinq continents, cette lutte révèle l'enjeu industriel considérable que constitue la diffusion à l'échelle mondiale d'un médicament qui pourrait stopper la pandémie. Car même si personne n'ose encore le dire, il est d'ores et déjà évident que derrière le débat médical se joue une partie financière sans précédent.

Pour dire les choses de façon encore plus claire et bien au-delà de la molécule qui inspire cette remarque, de très puissants groupes de pression se sont mis en place depuis le début de la crise provoquée par la Covid-19. Avec, comme objectif, soit d'imposer en Asie, en Europe, dans les deux Amériques et en Afrique les remèdes produits par leurs laboratoires, soit d'empêcher que d'autres thérapies s'imposent sur le marché gigantesque généré par l'expansion du coronavirus. Plus de sept milliards d'êtres humains vivant aujourd'hui à la surface du globe terrestre et se trouvant donc directement menacés par la pandémie, l'enjeu que représente la mise au point d'un vaccin universel est gigantesque à tous égards.

Dans le contexte très particulier créé par cette pandémie rien n'est plus important, du moins nous semble-t-il, que de prendre le temps de l'observation, de l'analyse, de l'expérimentation, de la réflexion, autrement dit du recul par rapport à l'actualité immédiate et aux pressions de toute nature que celle-ci génère soit par le canal des experts eux-mêmes, soit par celui des réseaux sociaux qui n'ont jamais été aussi actifs et puissants que dans le temps présent. Et c'est bien le message que les personnalités compétentes telles que le professeur Alexis Elira Dokékiyas diffusent maintenant de différentes façons.

Donner le temps au temps, ne pas céder aux pressions des laboratoires, évaluer de façon précise les atouts et les défauts des remèdes mis sur le marché, s'entourer d'avis compétents sont certainement aujourd'hui la meilleure, la plus sûre façon de combattre le mal qui nous menace tous. Plus que jamais, autrement dit, s'impose la règle élémentaire de savoir raison garder.

Les Dépêches de Brazzaville

POLITIQUE NATIONALE

Le coronavirus impose une trêve politique au Congo

Depuis que le coronavirus (Covid-19) s'est déclaré au Congo, il y a environ deux mois, les états-majors politiques semblent s'octroyer une espèce de vacances politiques temporaires. Une trêve forcée par la crise sanitaire.

Depuis le mois de mars, l'on observe, sous l'effet de la Covid-19, un silence absolu au sein des états-majors politiques. Tant à la majorité présidentielle, à l'opposition, qu'aux partis du Centre, les agendas politiques semblent avoir pris un coup. Est-ce parce que les assemblées de plus de cinquante personnes sont interdites ?

Le Parti congolais du travail (PCT), quant à lui, avait annoncé son programme d'activités 2020, adopté à l'issue du congrès ordinaire de décembre 2019, mais tout semble inertes. Cet agenda portait, entre autres, sur les stratégies à adopter pour mieux préparer la victoire de son candidat à l'élection présidentielle de 2021; le soutien du gouvernement dans la recherche des solutions idoines aux problèmes socio-économiques actuels, ainsi que la traduction en actes de toutes les

recommandations du congrès. Les activités y relatives devraient débuter dès le mois de février 2020.

Du côté du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), tout semble également s'arrêter; alors que le parti avait déjà initié ses universités politiques chaque mardi. Des retrouvailles politiques au cours desquelles, la direction politique devrait échanger avec sa base sur des questions liées à la vie du parti et aux combats politiques à venir.

Dans les rangs de l'opposition, le constat reste le même. Depuis que le confinement a commencé, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), principale formation politique de cette obédience, ne se fait plus entendre. L'offensive diplomatique sur le report de l'élection présidentielle de 2021, amorcée par le premier

secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty Mabiala, s'est arrêtée.

Même chose pour l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki). Le 18 janvier dernier, lors de la rentrée politique 2020, le président de cette formation politique, Guy Brice Parfait Kolélas, annonçait sa candidature à l'élection présidentielle de 2021. Ainsi, pour mieux préparer cette échéance majeure, la formation politique projetait des réunions publiques qui n'ont pu être organisées.

Le même mutisme est ressenti aussi bien à la Fédération de l'opposition congolaise que dirige Claudine Munari, qu'au Collectif des partis de l'opposition congolaise de Mathias Dzon. On constate que plusieurs autres formations politiques à travers le pays ont pris une espèce de vacances.

Firmin Oyé

IMPÔTS

Les contribuables sensibilisés à la procédure de paiement en ligne

La direction des systèmes d'information du ministère des Finances et du budget et la direction générale des Impôts et des domaines ont organisé le 27 mai à Brazzaville un atelier de sensibilisation prélué au lancement du système de gestion des impôts et taxes (e.tax), en phase d'expérimentation.

Une démonstration du portail contribuable a été faite pour édifier les participants, dont certains peinent encore à suivre la procédure, les présentations sur le projet et ses enjeux.

S'inscrivant dans le cadre du projet des réformes des finances publiques engagées depuis 2016, cette plateforme qui sera lancée très prochainement, vise entre autres à simplifier et sécuriser la collecte des impôts en République du Congo, sécuriser et fiabiliser des informations et traitement fiscaux.

Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministre délégué au Budget, Sylvain Lekaka a indiqué que pour atteindre les

objectifs, le gouvernement a opté pour une démarche concertée et consensuelle qui consiste à impliquer notamment les contribuables, dans la phase test du module TVA.

Selon lui, il est attendu des contribuables de « mettre à l'épreuve la solution en vue de tester son efficacité, vérifier si elle répond à l'ensemble de vos préoccupations, s'assurer qu'il n'y a aucune régression entre cette fonctionnalité et l'ancien système Systaf. Bref, nous faire savoir si elle est suffisamment intuitive ».

Intervenant à son tour, le directeur général des Impôts, Ludovic Itoua, a souligné qu'il a

déjà été mis à la disposition des contribuables, des codes pour se connecter au portail. « Certains d'entre vous ont réussi d'autres par contre ont éprouvé des difficultés à suivre l'intégralité du processus. Il nous faut parvenir comme d'autres pays, à la dématérialisation des procédures fiscales », a-t-il dit.

Remercions les autorités pour ce projet innovant, le fiscaliste de la banque UBA, Franel Nzangokoro a signifié que « cette plateforme contribuera à la célérité dans le travail. Au lieu de se déplacer, nous pourrions payer nos impôts en une seule clique depuis notre bureau. »

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Le secteur touristique national durement impacté

Les chaînes hôtelières, les restaurants et les agences de voyage sont quasiment à l'arrêt depuis deux mois, en raison de la pandémie du coronavirus(Covid-19). De nombreux emplois et des recettes sont menacés par cette crise sanitaire sans précédent.

La décision prise par le dirigeant de l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, le 13 mai, de mettre en chômage technique ses salariés à compter du mois de juin et de se séparer de certains d'entre eux en contrats à durée déterminée, illustre bien la situation actuelle de l'industrie hôtelière en République du Congo. À Brazzaville, huit hôtels seulement ont été réquisitionnés et les autres obligés de fermer les portes jusqu'à nouvel ordre.

Du côté de la restauration, même si quelques restaurants de la place ont ouvert leurs portes avec le déconfinement progressif, les fréquentations ne sont pas les mêmes comme avant. Les professionnels du secteur craignent pour leur avenir et leurs familles. Le secrétaire général de l'association des cuisiniers du Congo, chef Pascal Ottataud, témoigne du désastre que vivent ses collaborateurs. « *Le secteur de la gastronomie est durement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Nous sommes seulement à la maison, en espérant que les choses vont très vite s'arranger* », a confié le chef cuisinier.

Fin mars, le gouvernement congolais a décidé de fermer toutes les frontières du pays, empêchant toute entrée et sortie. Ces mesures de restriction, en plus de la fermeture de la circulation vers l'intérieur du pays, ont mis un coup de frein aux activités touristiques. Les agences de voyage qui exercent dans la billetterie et d'autres activités

telles que la réservation des hôtels et les services à l'aéroport, ont tout simplement fermé leurs portes.

Il est difficile de chiffrer les pertes financières infligées par la crise sanitaire au secteur touristique au Congo. Mais, le Réseau des experts de l'Afrique centrale qui vient de publier un livre blanc sur le secteur du tourisme au niveau de la

sous-région avance les chiffres de 437 millions de dollars de pertes mensuelles, soit au moins 260 milliards FCFA. Le document a été préfacé par le secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, avec un avant-propos signé par la ministre congolaise du Tourisme et

de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Le risque de perte d'emplois est de 3 à 23% des actifs, estiment les experts. « *Les recettes mensuelles sont estimées à environ 163 millions de dollars américains pour le secteur du tourisme hormis le sous-secteur de la restauration dont les données sont difficilement accessibles. Les recettes sont plus importantes ; les données fournies par la Banque africaine de développement estiment la contribution globale mensuelle du tourisme dans les pays de la CEEAC à environ 437 millions de dollars. Ces chiffres pourraient représenter les pertes liées à la Covid-19 sur une période d'un mois* », peut-on lire dans le rapport.

La contribution du tourisme au Produit intérieur brut au sein de la sous-région varie d'un pays à l'autre allant de 3,7% à 24,3%. Selon des données compilées par l'étude, environ 3,5 millions de touristes ont visité la zone en 2016 pour une recette totale de plus de 1,5 milliard de dollars.



Les chutes de Loufoulakari, 80km de Brazzaville-DR

Fiacre Kombo

MUNICIPALITÉ DE BRAZZAVILLE

Les autorités invitées à revenir à la légalité

Le ministre délégué à la Décentralisation, Charles Nganfouomo, a récemment rappelé aux autorités départementales et municipales de la capitale que la libre administration conférée aux collectivités locales ne les distance pas de l'obligation de se soumettre au contrôle.

Le ministre délégué qui s'exprimait à l'issue de l'élection du nouveau maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a également indiqué aux conseillers que la décentralisation était régie par des lois et règlements. « *Dans la Constitution en vigueur, les collectivités bénéficient du principe constitutionnel de la libre administration. Donc, les entités décentralisées bénéficient d'une autonomie qui leur permet de gérer un certain nombre d'affaires locales sans interférence, ni ingérence de l'Etat. Mais, il y a un principe : l'autonomie qui est conférée aux collectivités locales ne veut pas dire indépendance* », a précisé Charles Nganfouomo.

Rappelant le cadre général, il a souligné que tous les axes pris par les collectivités locales dans le cadre de leur autonomie devraient s'inscrire dans l'ordonnancement juridique en vigueur dans le pays. A titre d'exemple, le ministre a cité la Constitution en vigueur et les trois lois votées en 2019 définissant les modalités pour les collectivités locales de gérer la santé, l'enseignement et l'entretien routier.

En effet, avant ces trois lois répartissant les compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière de santé, d'enseignement et d'entretien routier, a-t-il rappelé, il y a d'autres lois adoptées depuis 2003. Parmi celles-ci, il a épinglé la loi n°08-2003 du 6



Le ministre délégué, Charles Nganfouomo/Adiac sur lesquelles nous sommes en train de travailler pour qu'en 2020 nous puissions faire de telle sorte que les collectivités locales prennent le contrôle de la santé de base, de l'enseignement et de l'entretien routier », a-t-il expliqué.

Ainsi la loi impose aux collectivités locales l'obligation de transmettre au gouvernement un certain nombre de délibérations prises. Il s'agit, entre autres, des actes individuels et réglementaires. « *Les difficultés que nous avons eues pour Brazzaville, c'est que généralement, pour éviter que*

l'autorité gouvernementale soit au courant de telle ou telle autre chose, on a pris des délibérations et des décisions sans les transmettre à la tutelle. On recrute des gens, on passe des contrats, mais on ne transmet pas et on se réfugie dans l'arbitraire », a souligné le ministre.

Charles Nganfouomo a aussi, dans ses orientations au nouveau maire de Brazzaville, rappelé l'interdiction de transport en commun par vélomoteur « Djakarta ». Une décision foulée aux pieds par les autorités municipales.

Maximiser les recettes municipales

Abordant l'aspect lié à l'orthodoxie financière, le ministre délégué a demandé aux conseillers de ne pas exiger des avantages non-prescrits par les lois et règlements au bureau exécutif. D'après lui, un conseiller qui commet des fautes peut être aussi révoqué du conseil. Il a déploré les chiffres de certains marchés qui paraissent ridicules au regard de la réalité, avant de suggérer la poursuite de la réflexion sur les marchés domaniaux.

C'est ainsi qu'il a rappelé que le ministère de l'Intérieur avait communiqué à la mairie de Brazzaville une réflexion sur la manière de maximiser les recettes, mais cela n'a pas reçu de réponse positive. Il s'est, par exemple, interrogé sur la politique qui consiste à imprimer

les tickets pour venir les distribuer dans les marchés à l'ère de l'informatique. « *Chercher comment informatiser tous les marchés. Le chef de l'Etat nous avait déjà interpellés sur la gestion des marchés en ce qui concerne les recettes. Organiser une journée de réflexion sur la possibilité de maximiser les recettes de la commune de Brazzaville. Il y a des privés qui gèrent des parkings sur des espaces publics. On peut faire participer le privé mais avec des normes. Sur des espaces publics, les privés gèrent des parkings et encaissent toute la recette* », a-t-il regretté.

Il a, par ailleurs, instruit le nouveau locataire de l'hôtel de ville de régler la cacophonie qui existe entre la direction des finances municipales et la direction des recettes municipales. La première est une structure qui appuie, a-t-il expliqué, l'ordonnateur administratif alors que la seconde est l'organe habilité pour gérer les ressources de la commune. « *L'argent de la commune doit rester entre les mains des comptables publics nommés par l'Etat. Vous allez démanteler tous les circuits parallèles de recouvrement des recettes de la commune. Nous savons que cela existe, nous sommes tous dans Brazzaville* », a conclu Charles Nganfouomo.

Parfait Wilfried Douniama

REPRISE DES COURS

Une solution pour les élèves en déplacement

Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, les élèves ayant quitté leurs localités habituelles de résidence à la veille du confinement, reprendront les cours dans les localités où ils se trouvent actuellement et y passeront les examens d'Etat.

Le 31 mars dernier, la mesure annoncée par le président de la République sur le confinement général de la population est entrée en vigueur dans le but de briser la chaîne de contamination de la Covid-19. La veille du confinement décrété, plusieurs Brazzavillois avaient quitté la capitale pour l'arrière-pays.

La vague des déplacements a gagné d'autres localités. Or, le plan de déconfinement progressif du gouvernement annoncé par le Premier ministre le 16 mai segmente le pays en deux zones avec interdiction de déplacement entre la première zone regroupant Brazzaville et Pointe-Noire (circulation active du virus) et les autres localités du pays de circulation non active du virus.

Les élèves en déplacement ainsi que leurs parents ne savaient pas à quel saint se vouer étant donné que le gouvernement a prévu la reprise des cours à la date du 2 juin, exclusivement pour les élèves qui passeront les examens



Les élèves en classe avant l'arrêt des cours à cause de la Covid-19

« Les autorités départementales de l'éducation rendent compte au ministère qui instruit la direction des examens et concours pour régulariser la candidature de l'élève »

d'Etat : CEPE, BEPC et Baccalauréat.

Pour apaiser les esprits, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a apporté des précisions sur la question. Les élèves qui ont trouvé refuge dans les localités autres que leurs lieux de résidence habituelle doivent se faire enregistrer à la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ou encore à l'établissement scolaire le plus proche, a-t-il expliqué. « Les autorités départementales de l'éducation rendent compte au ministère qui instruit la direction des examens et concours pour régulariser la candidature de l'élève », a poursuivi le ministre.

En attendant la reprise des cours le 2 juin prochain, l'opération de désinfection des écoles se fait normalement, les dispositifs visant à respecter les mesures barrières sont mis en place.

Rominique Makaya

COVID-19

l'ITI Congo se joint à la lutte contre la pandémie

Une collecte de textes littéraires et artistiques liés à la pandémie de Covid-19 a été lancée par l'Institut international de théâtre (ITI Congo). Une manière pour cette institution culturelle de lutter contre ce fléau planétaire.



Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, au milieu, et quelques membres de l'ITI Congo/credit photo>>DR»

Face à la pandémie du coronavirus, plusieurs artistes prennent des initiatives servant de riposte à cet ennemi commun. Pour eux, c'est une manière d'écrire, de chanter, de jouer leur partition pour recréer et dessiner un nouveau sourire auquel aspire l'humanité.

C'est dans cette optique que l'ITI Congo, sur l'initiative de son président Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, vient de lancer une collecte des textes qui vont constituer à l'avenir une anthologie. Pour ce faire, chaque auteur est prié de faire parvenir son texte, en prose ou en vers, ne dépassant pas deux pages à l'adresse: iticongobrazza@yahoo.fr. Sont concernés poètes, dramaturges, romanciers, nouvellistes, essayistes, conteurs, slameurs...Tous de nationalité congolaise résidant au Congo ou disséminés à travers la diaspora congolaise dans le monde. L'anthologie éditée et publiée sera adaptée et mise en scène par des professionnels en vue des représentations à Brazzaville, Pointe-Noire et partout ailleurs. Le dernier délai pour la collecte des textes est fixé au 10 juillet 2020 à minuit.

Hervé Brice Mampouya

La reprise des cours annoncée au lycée Poaty Bernard

Le proviseur du lycée technique Poaty Bernard à Pointe-Noire, Hypolite Madzamfouna, vient de confirmer la reprise des cours le 2 juin prochain dans son établissement conformément aux directives du gouvernement qui impliquent également le respect des gestes barrières et le port obligatoire des masques de protection dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19).

« Nous avons déjà amorcé un certain nombre de travaux en commençant par la salubrité de notre environnement. Nous avons aussi pensé aux seaux que nous allons placer devant chaque bâtiment pour le lavage régulier des mains des enseignants et des apprenants afin de les protéger contre la pandémie », a-t-il signifié.

« Nous avons déjà fait la répartition par salle où nous aurons en moyenne 35 à 36 élèves dans chacune. En temps normal, nous avons douze classes de terminale mais, avec cette mesure, nous sommes passés à vingt salles question de disposer d'un élève par table. Ensuite viendra la désinfection qui sera faite par les autorités », a-t-il poursuivi, de-

mandant aux élèves de se rapprocher de la direction de l'établissement avant la reprise des cours.

Au sujet des supports de cours, Hypolite Madzamfouna a expliqué : « Si jusqu'à vendredi les fascicules ne sont pas disponibles, nous allons voir avec les chefs des départements comment disposer les cours que nous allons photocopier et distribuer aux enfants afin de gagner du temps. Parce que, si on se met à faire comme d'habitude, il sera compliqué l'examen étant prévu le 7 juillet ».

Charlem Léa Itoua

GRAND-MARCHÉ

La police somme les vendeurs de déguerpir

Après avoir observé la journée du mercredi à la maison comme prévu dans le décret signé par le ministre de l'Intérieur sur les jours de marché, les vendeurs du Grand-Marché de Pointe-Noire ont été surpris jeudi matin par la présence des agents de la police qui leur ont interdit de vendre.

Le non-respect de l'heure de fermeture des marchés instituée par le gouvernement pour riposter au coronavirus serait à l'origine de l'expulsion des vendeurs du Grand-Marché. « Le mardi 26 mai, certains vendeurs n'avaient pas observé l'heure de fermeture du marché comme exigé par le ministère à 16h. Quelque temps après, la police s'est déportée sur les lieux pour faire respecter la loi. Une vendeuse a été frappée par

un agent de police pour avoir résisté. Et les jeunes du marché ont porté main à l'agent de police voilà pourquoi ils nous demandent d'aller vendre au marché de l'OCH », a témoigné une vendeuse.

D'après les agents de la police interrogés sur place, l'ordre de faire partir les vendeurs de ce site a été donné par le Maire de l'arrondissement I Lumumba pour qu'ils rejoignent le marché de l'OCH. Soulignons que cette

opération n'a pas concerné les boutiques d'alimentation, les boucheries et chambres froides. Un autre vendeur a souligné : « C'est juste une punition pour la journée d'aujourd'hui par rapport à ce qui s'est passé mardi. Nous reviendrons certainement vendredi. Je profite de votre micro pour solliciter au nom de tous les vendeurs l'indulgence des autorités. Nous veillerons désormais au respect des mesures prises par l'état. » Rappelons qu'après la fermeture des marchés domaniaux de la ville océane pour les travaux, l'ordre était donné aux vendeurs de rejoindre le marché de l'OCH.

C.LLI

COVID-19

Kevin Taty distribue des kits de protection à Mongo-Mpoukou

Le président de l'Association sportive de Makayabou (ASM), Kevin Taty, a remis le 26 mai des masques de protection, des bidons d'eau de javel et des seaux pour le lavage des mains à la population du 5^e arrondissement de Pointe-Noire, afin de leur permettre de lutter contre le coronavirus.



Kevin Taty mettant le masque de protection à une vendeuse/crédit photo «Adiac»

La distribution des kits de protection et de prévention s'est faite de porte à porte. Outre les ménages, les vendeurs des marchés domaniaux ont reçu aussi ces kits. En accomplissant ce geste, le président de l'ASM s'est mis dans la logique d'accompagner le gouvernement de la République dans la lutte contre le coronavirus. Les bénéficiaires, quant à eux, ont vu dans ce don, un geste citoyen. « Ces masques en tissu sont une première barrière face à la propagation du virus », ont-ils dit. Avant de poser son acte, Kevin Taty a eu un regard d'observa-

teur. Il a constaté que bon nombre de Ponténégrins ignoraient l'existence du coronavirus, foulant ainsi au pied les mesures barrières édictées par le gouvernement. Comme un bon instituteur qui cherche à aider ses apprenants à bien assimiler le cours, il a pris son temps et surtout son courage pour leur instruire sur les dangers auxquels ils s'exposeraient s'ils ne respectaient pas les mesures de prévention et de protection. Étant sportif, l'orateur a qualifié la covid-19 comme un adversaire redoutable qu'il faut affronter avec du sérieux. Ainsi, pour

barrer la voie à cette pandémie, Kevin Taty a proposé à la population un schéma simple et efficace : porter un masque facial, ne plus se saluer en se serrant la main ou en se faisant la bise, se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydroalcoolique, tousser ou éternuer dans le creux de son coude ou utiliser un mouchoir à usage unique, se maintenir à une distance de plus d'un mètre entre individu. Notons que le président de l'ASM a promis pérenniser son action.

Hugues Prosper Mabonzo

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU TABAC TROPICAL
SIAT

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 1.550.000.000 F CFA
Siège social : Avenue de la Pointe Hollandaise - Mpila - BP 50
BRAZZAVILLE - République du CONGO
RCCM : CG BZV 07 B 342

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le VENDREDI 12 JUIN 2020 A 11 HEURES, au siège social à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport général du Commissaire aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
2. approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
3. affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
4. renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Marcel CASTANOU.
5. fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2020.
6. lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.
7. Pouvoirs pour les formalités.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration

TRIBUNE LIBRE

La plateforme Ewo-culture, un champ fertile en ressourcements

Voilà quelques mois, la Covid-19 s'est installée dans le monde entier, imposant des mesures de confinement comme moyen le plus sûr pour limiter la propagation de l'épidémie. Durant cette période de repli, des initiatives pour garder le lien sont nées de tous les recoins de la planète. Une façon pour les Hommes d'inventer toujours l'avenir, même par des temps incertains. Parmi les actions qui ont accompagné mon confinement à Bordeaux, deux me sont venues du Congo, dont la plateforme Ewo-culture.

Naissance de la plateforme Ewo-culture

Le 28 mars, les autorités congolaises annoncent le confinement des habitants du pays, un couvre-feu nocturne, et l'instauration d'un "état d'urgence sanitaire" face aux risques de propagation du coronavirus.

Quelques jours plus tard, dans un coin de la ville de Ouessou, une idée se lève dans la tête de Sylvain Nestor Bassimas : revisiter avec les ressortissants de la région de la Cuvette-ouest, les diverses facettes de leur culture. Ainsi s'est créée le 10 avril 2020, la plateforme WhatsApp Ewo-culture. Elle est actuellement administrée par son initiateur, lequel en a confié la coordination à Blanche Simona Ngokoumounga et Eric Bella. Cette plateforme affiche à ce jour une centaine d'inscrits.

Le magnétisme de cet espace de dialogue a opéré si vite, qu'en l'espace de quelques jours à peine, plusieurs voix ont formé une immense passerelle allant de Pointe-Noire, Brazzaville, Ouessou, Ewo... jusqu'aux continents européen et américain. Beaucoup au départ ne se connaissaient pas. Au fil des échanges, les liens se sont tissés, certains ont retrouvé des aînés, ou des camarades de promotion longtemps perdus de vue. Nos répertoires téléphoniques se sont enrichis.

Que l'on soit en France, en Belgique, au Canada ou au sein d'une des villes du Congo, la plateforme nous est à tous apparue comme un bel éclat d'une lumière aux confins d'un horizon natal qu'on n'espérait plus. Chaque jour se levait avec son lot de contributions, parfois plus d'une vingtaine. Joie ! Étonnement ! Émerveillement ! Grande joie donc, à se ressouvenir des proverbes, des adages, des chants, des mythes et des contes, mais aussi des spécificités culinaires de l'univers tégué. Au commencement, les contributeurs s'exprimaient dans l'idiome de leur choix : français, lingala, etc. Ensuite le tégué s'est imposé, jusqu'à devenir la règle. Non par désir de repli communautaire ou instinct identitaire. Tout simplement par défi, une subtile émulation entre participants, un sursaut de reconquête d'une langue maternelle qui se perd et désormais nous échappe.

Les thèmes évidemment portent sur la culture et l'art, uniquement l'art et la culture. Avec des moments accordés à l'humour et à l'esprit de plaisanterie. Le rituel est quant à lui immuable : le dimanche soir, l'administrateur ou l'un des coordonnateurs propose un thème. Et le groupe dispose d'une semaine pour débattre, chacun amendant à l'envi son argumentation, jusqu'à l'instant de la synthèse finale adoptée collégialement. Parmi les nombreux thèmes déjà débattus : les fondements du pouvoir et leurs symboles dans la cosmogonie téguée, les modes d'investiture et la hiérarchie des chefferies spirituelles, le caractère singulier des épousailles traditionnelles, le mythe de la naissance des jumeaux et les cérémonies qui accompagnent leur célébration, etc.

Signalons ce rite tégué que la plateforme a tenu à respecter : qui-conque est chargé d'annoncer le thème, se doit au préalable de solliciter publiquement la parole aux Mwènès. Car ce sont eux les garants du pouvoir traditionnel moral et judiciaire. Ce sont eux qui assurent le lien primordial entre les mondes du visible et de l'invisible.

Rappelons aux lecteurs que les Mwènès relèvent d'une très ancienne et honorable civilisation, datant du VII^e siècle environ, et dont le règne a connu son apogée aux alentours du XV^e siècle, date des grandes constructions. Citons pour mémoire, l'immense muraille du grand royaume du Zimbabwe (nom qui signifie : la grande maison en pierre). Ce royaume en son éclat, est l'œuvre de Mwènè Shourou Ndzatsimba Moutapa, qui le baptisa de son nom : royaume de Mwènè Moutapa. Sa renommée a atteint l'occident, allant jusqu'à influencer Jean de La Fontaine qui en parle dans sa fable 11, intitulée Les deux amis. Par corruption due aux langues étrangères, ici le portugais, cette appellation se mua en : royaume de Monomotapa. Une erreur qui a contaminé les manuels d'histoire.

Pour finir, je souhaite que la plateforme Ewo-Culture ne se tarisse pas avec le déconfinement. Qu'elle poursuive sa récolte des éléments culturels tégués ou tékés, pour les compléter harmonieusement avec ceux d'autres régions du Congo. Il en va de l'âme de notre pays, elle est une mosaïque dont chaque fragment repose dans le creuset de nos multiples langues maternelles.

Mwènè Okoundji

SOLIDARITÉ

La Fondation Congo-Assistance vient en aide aux parents géniteurs des triplés

Plusieurs familles qui ont donné naissance aux triplés et jumeaux à Brazzaville ont reçu, durant cette période de crise sanitaire, divers dons de la part de la Fondation Congo-Assistance, afin de leur permettre de bien s'occuper de leurs progénitures.

Après avoir suivi, à travers les médias, le cri de détresse des familles, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, a aussitôt dépêché sur les lieux, la chargée des affaires sociales, Assitou Cantey Cissé. Des dons de layette, de vivres et non vivres leur ont été offerts.

A 22 ans, Jadel Banzouzi est déjà mère de huit enfants, y compris les trois nouveaux nés (deux



Assitou Cantey Cissé et Jadel Banzouzi/crédit photo adiac

« J'ai accouché dans des conditions difficiles en l'absence de mon ami, l'auteur de cette grossesse des triplés qu'il a malheureusement niée. En ce moment, j'ignore là où il se trouve. Je me débrouille seule, avec l'aide de ma mère et autres personnes de bonne volonté »,

garçons et une fille) qu'elle élève seule avec l'aide de sa mère, puisque le père géniteur avait décliné la paternité dès les premiers mois de la grossesse. Quand son mari la plaque, le sol se dérobe sous ses pieds. Elle raconte son

vertige face à la charge de cette famille nombreuse.

« J'ai accouché dans des conditions difficiles en l'absence de mon ami, l'auteur de cette grossesse des triplés qu'il a malheureusement niée. En ce moment,

j'ignore là où il se trouve. Je me débrouille seule, avec l'aide de ma mère et autres personnes de bonne volonté », a expliqué Jadel.

Aujourd'hui, raconte-t-elle, « même plusieurs mois après

l'accouchement, j'ai une très forte colère qui éclate et certaines réalités m'arrivent en face maintenant, comme si j'avais été anesthésiée pendant la grossesse. J'ai parfois l'envie que mes enfants reviennent dans mon ventre, afin de ne pas avoir à les partager avec leur père qui ne les mérite pas. Ce contre-coup n'est pas à négliger, car il arrive sans prévenir. C'est important de le prendre en considération, de l'affronter et de se faire aider ». Aude Samba, 40 ans, a été aussi visitée par la délégation de la FCA. Elle est mariée à Jules Kouka, et mère de sept enfants dont des triplés. Le couple réside à Bouansa, dans le département de la Bouenza. Elle a été évacuée à Brazzaville pour un bon suivi de sa grossesse.

Gency Ngambou et Yolande Mopanga, un autre couple des triplés a reçu également l'aide de la FCA, constituée de produits consommables et non consommables, sans oublier la layette. Le même geste a été fait à Grâce Batsimba, 32 ans, mère de deux enfants jumeaux. Les différents géniteurs de ces nouveaux nés ont remercié la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, et sa Fondation pour cet élan de solidarité.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Un vaccin testé sur les singes donne espoir d'un traitement préventif contre le coronavirus

Des études semblent confirmer les premiers tests, plutôt prometteurs des recherches sur un vaccin contre le coronavirus. Ce sont là les premières études à démontrer que le singe développe une immunité qui protège contre la Covid-19. Un vaccin serait donc possible pour les humains.

Des singes vaccinés ou infectés par le coronavirus ont développé des anticorps qui leur permettent d'être protégés contre une nouvelle infection. C'est le résultat de deux études «prometteuses», malgré des différences entre les macaques et les humains, publiées par la revue Science. « Nos découvertes accroissent l'optimisme qu'il sera possible de développer des vaccins contre la Covid-19 [...]. De nouvelles recherches seront nécessaires pour répondre aux questions importantes sur la durée de la protection », indique le chercheur Dan H. Barouch, à la tête de deux études au Beth Israël Deaconess Medical Center, à Boston, aux Etats-Unis.

La revue souligne que ces études, « parmi les premières à démontrer que des primates non-humains peuvent développer une immunité

protectrice contre le SARS-Cov-2, sont prometteuses ». Malgré ces résultats encourageants, les scientifiques invitent à la prudence. La première étude concerne neuf macaques adultes infectés par un virus Sars-Cov-2. Après s'en être remis, ils ont à nouveau été soumis à une seconde infection. Ils n'ont montré que « peu ou pas de symptômes ». On en conclut « qu'une infection au Sars-Cov-2 a provoqué une immunité protectrice », chez les macaques, mais avec des « différences importantes » dans la contagion au coronavirus chez les macaques et les humains. Et dans la seconde étude, les scientifiques ont donné des

vaccins expérimentaux à 35 macaques adultes. Ils ont infecté les singes par voie nasale, six semaines après, « ils présentaient des niveaux d'anticorps dans le sang suffisant pour neutraliser le virus en deux semaines », écrit Science. Des niveaux semblables à ceux détectés chez les humains en voie de rétablissement après leur contamination, d'après les chercheurs. Des études qu'ils considèrent « encourageantes ».

Avant les études américaines, un laboratoire chinois avait testé expérimentalement un vaccin chez le singe, affirmant son efficacité, mais s'interrogeant sur son efficacité à long terme.

Les macaques ayant reçu le vaccin à haute dose n'avaient aucune trace détectable du virus dans les poumons sept jours après leur contamination, d'après le laboratoire. Les autres singes, à qui le vaccin a été administré à moins forte dose, présentaient une hausse de leur charge virale, mais parvenaient néanmoins à résister à la maladie. Mais ces résultats devraient encore faire l'objet d'une revue de qualité, avant d'être validés par la communauté scientifique.

Les groupes pharmaceutiques et les laboratoires de recherche se sont lancés dans une course contre la montre pour développer des traitements et vaccins

contre la Covid-19. La pandémie est déjà responsable de plus de 350 000 décès dans le monde; Les Etats-Unis, le pays le plus touché avec plus de 100 000 morts. Viennent ensuite le Royaume-Uni avec plus de 40 000 morts, l'Italie plus de 35 000, la France avec plus de 30 000 morts et l'Espagne avec plus de 30 000 morts. La pandémie a contaminé près de 5,8 millions de personnes.

Sur le plan sanitaire, l'épidémie poursuit sa ralenti en Europe. Elle s'amplifie en Amérique du Sud. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la propagation du coronavirus « s'accélère » dans cette région du monde qui devient le « nouvel épice », notamment au Brésil, au Pérou et au Chili. Malgré tout, le déconfinement se poursuit à travers le monde. La population redécouvre la joie de se promener. Le délai pour un vaccin est de 12 à 18 mois minimum.

Noël Ndong

« Nos découvertes accroissent l'optimisme qu'il sera possible de développer des vaccins contre la Covid-19 [...]. De nouvelles recherches seront nécessaires pour répondre aux questions importantes sur la durée de la protection »

INTERVIEW

Claudio Sama Kenegui : « Nous restons optimistes quant à la tenue cette année du Festim-Brazza »

Face à la crise du coronavirus dans le monde, la tenue de nombreux événements culturels paraît incertaine. S'il y a des organisateurs qui optent pour le report ou le décalage à plus tard des activités, d'autres restent confiants en préférant attendre la décision des gouvernements jusqu'à l'approche des dates fixées. Entretien..

Les dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En tant qu'opérateur culturel et touristique, promoteur du festival d'images de Brazzaville, comment vivez-vous cette crise du coronavirus ?

Claudio Sama Kenegui (C.S.K.) : Ce n'est pas facile parce que quasiment tout est aux arrêts. Mais, nous ne devons pas oublier que la santé n'a pas de prix et l'humanité n'a pas de choix, quant à s'incliner face à la pandémie de la covid-19 à travers un mode de vie conforme aux mesures barrières édictées par les gouvernements du monde entier dont celui du Congo.

L.D.B. : Peut-on s'attendre à la troisième édition du Festim-Brazza malgré la pandémie du coronavirus qui perdure dans plusieurs pays ?

C.S.K. : Bien sûr, car la crise sanitaire de la covid-19 n'est pas la fin du monde. Il faut simplement repenser notre manière de faire et de vivre. Nous rassurons que la troisième édition du Festim-Brazza aura bien lieu en août dans la mesure où le déconfinement total au Congo a lieu avant la date re-

tenue. Toutefois, nous attendons de voir, jusqu'en juillet, la progression de la situation et les décisions du gouvernement congolais et d'autres pays partenaires qui participeront cette année à l'événement.

L.D.B. : D'autant plus qu'il y a de l'espoir de votre côté, où en êtes-vous au niveau des préparatifs ?

C.S.K. : Malgré un effectif réduit et un ralentissement des activités suite au confinement à domicile de la population, nous avons progressé dans les préparatifs et attendons de voir des améliorations dans l'évolution de la crise sanitaire due à la covid-19 pour lancer officiellement la troisième édition de notre festival. Notre souhait est que l'événement se déroule, comme l'an dernier, du 01er au 10 août 2020, à l'esplanade du Centre national de radio et télévision congolaise (CNR-TV) à Nkombo. Le thème choisi est : « Diplomatie culturelle et touristique, politique d'entente et d'échange entre Etats, facteur du vivre ensemble face aux défis du monde contemporain ». Comme ambassades accréditées



au Congo et participant à l'événement, il y aura entre autres Etats : la Chine, la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Angola, l'Inde, la Belgique, l'Allemagne, etc.

L.D.B. : Aujourd'hui, le secteur culturel se réinvente grâce au web et aux nouvelles

technologies de l'information et de la communication. Pourrait-on s'attendre à une édition numérique si la crise de la covid-19 ne s'améliore pas au Congo d'ici à août ?

C.S.K. : Quoique l'initiative soit louable, je ne pense pas que nous

opterons pour cette voie parce que le Festim-Brazza est une rencontre qui favorise le brassage culturel et le tourisme inter-Etat. Aussi, le format du festival est conçu de sorte à réunir les participants pour mieux le célébrer. Ainsi, face à une telle impasse, nous pourrions peut-être repousser l'événement à une date ultérieure.

L.D.B. : Un mot de fin.

C.S.K. : J'exhorte les acteurs et actrices du secteur culturel à garder l'espoir et à trouver en cette période de chômage technique une occasion de se ressourcer pour l'avenir. La culture et le tourisme participent fortement à la vie de nos nations. Ainsi, j'ose simplement croire que demain sera meilleur. Par ailleurs, je félicite l'abnégation et les efforts du gouvernement congolais et des autres nations dans la lutte contre ce virus. Continuons à nous protéger et à protéger les autres en respectant les mesures barrières contre la covid-19 : le port du masque, le lavage des mains, la distanciation sociale, etc.

Propos recueillis par Merveille Atipo

COVID-19

Plus d'un jeune sur six se retrouve sans emploi selon l'OIT

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié, le 28 mai, sa quatrième édition de l'Observatoire, intitulé : « Le Covid-19 et le monde du travail », qui indique qu'un jeune sur six a cessé de travailler depuis le début de la pandémie et ceux qui ont conservé leur emploi ont vu leur temps de travail diminuer de 23%.

D'après l'Observatoire de l'OIT, les jeunes sont beaucoup plus touchés par la pandémie. La progression forte et rapide du chômage chez ces derniers depuis février passé, touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes.

La pandémie inflige un triple choc aux jeunes : non seulement elle ruine leurs perspectives d'emploi, mais elle perturbe aussi leurs études et leurs formations et constitue une entrave pour ceux qui veulent accéder au marché du travail ou cherchent à changer d'emploi.

Avec un taux de 13,6% en 2019, le chômage des jeunes était déjà plus élevé que dans tout autre groupe de population. Environ 267 millions de jeunes étaient sans emploi et ni scolarisés, ni en formation. Les 15-24 ans qui travaillaient occupaient généralement des formes d'emploi les rendant plus vulnérables, soit parce qu'il s'agissait d'emplois mal rémunérés ou d'emplois informels, soit du fait de leur statut de travailleurs migrants.

« La crise économique due au Covid-19 frappe les jeunes en particulier, les femmes plus

durement et plus rapidement que les autres groupes de population », précise l'Observatoire.

« Faute de prendre d'urgence des mesures énergiques pour améliorer leur situation, nous allons peut-être devoir assumer l'héritage du virus pendant des décennies. Si leurs talents et leur énergie sont mis à l'écart en raison de l'absence de possibilités d'emploi et de formation, c'est notre avenir à tous qui en pâtira et il sera beaucoup plus difficile de reconstruire une économie meilleure dans la période d'après Covid-19 », a déclaré le directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

L'Observatoire préconise l'adoption de réponses urgentes, à grande échelle et ciblées pour soutenir les jeunes, par exemple sous la forme de vastes programmes de garanties d'emploi et de formation dans les pays développés, et de programmes à forte intensité d'emploi et de garanties d'emploi dans les économies à revenu faible ou intermédiaire.

Yvette Reine Nzaba

Didier Raoult publie son étude scientifique pour défendre l'hydroxychloroquine

Loin de baisser les bras à la double interdiction de l'hydroxychloroquine en France, le professeur Didier Raoult a publié le 27 mai un résumé de son étude sur les 3737 patients traités dans son institut.

Contrairement à l'étude de « The Lancet », qui avait conclu à un taux de mortalité élevé avec l'hydroxychloroquine sur la base de 96 000 dossiers de malades, celle publiée par le professeur sur le site même de LIHU Méditerranée Infection insiste sur la prise en charge précoce : « un diagnostic précoce, un isolement précoce et un traitement précoce avec au moins trois jours d'hydroxychloroquine-Azithromycine (HCQ-AZ) permettent d'obtenir un résultat clinique et une contagiosité nettement meilleurs chez les patients atteints de Covid-19 que les autres traitements ».

Le professeur rappelle au passage qu'il s'agit de la plus grande cohorte suivie dans un seul et même centre dans le monde. Ni troubles du rythme cardiaque, ni morts subites n'ont été à déplorer, assure l'inféctiologue.

« Nous rapportons rétrospectivement la prise en charge clinique de 3 737 patients, dont 3 054 (81,7 %) traités par HCQ-AZ pendant au moins trois jours et 683 (18,3 %) patients traités par d'autres méthodes », affirme le résumé de l'étude.

« Nous avons diagnostiqué 6 836 patients (soit 10,4 % des patients venus consulter), dont 3 737 inclus dans notre cohorte. L'âge moyen était de 45 ans, 45 % étaient des hommes et le taux de mortalité était de 0,9 % », précisent encore les résultats de l'étude.

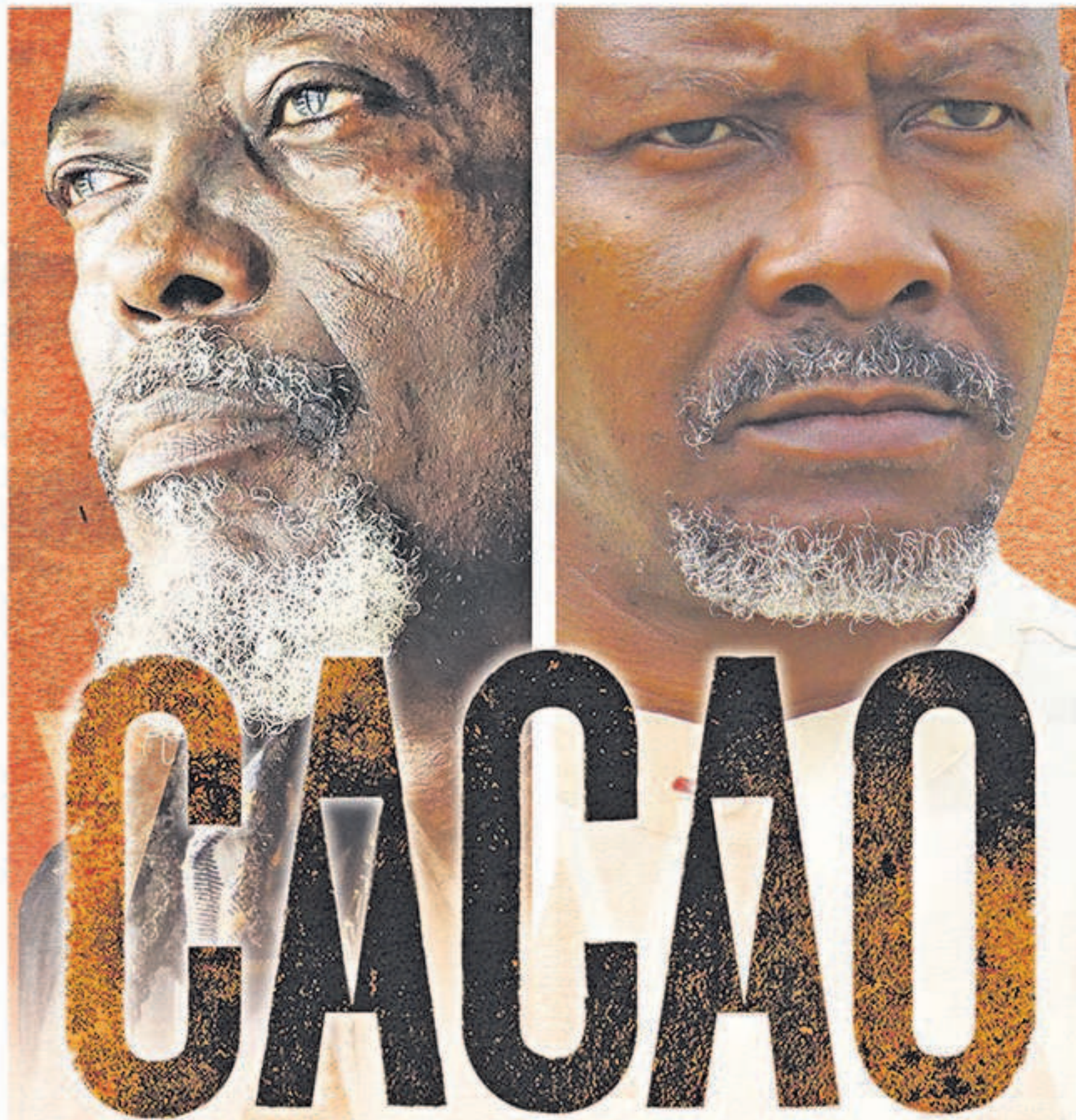
« Nous rapportons rétrospectivement la prise en charge clinique de 3 737 patients, dont 3 054 (81,7 %) traités par HCQ-AZ pendant au moins trois jours et 683 (18,3 %) patients traités par d'autres méthodes »

« Ni torsades de pointes (NDLR, troubles du rythme cardiaque), ni morts subites n'ont été à déplorer. Le suivi à long terme du dépistage de la fibrose (NDLR, infection pulmonaire) sera le prochain défi dans la gestion de Covid-19 » conclut le résumé de l'étude du professeur Raoult.

Y.R.Nz.

« Faute de prendre d'urgence des mesures énergiques pour améliorer leur situation, nous allons peut-être devoir assumer l'héritage du virus pendant des décennies. Si leurs talents et leur énergie sont mis à l'écart en raison de l'absence de possibilités d'emploi et de formation, c'est notre avenir à tous qui en pâtira et il sera beaucoup plus difficile de reconstruire une économie meilleure dans la période d'après Covid-19 »

DEUX FAMILLES, UN TRESOR



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. ex capital de 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

NOUVELLE SERIE **CANAL+ ORIGINAL**

Deux familles rivales s'affrontent pour dominer la production et le négoce cacaoyer. Qui des Desva ou des Ahitey l'emportera ?

Réponse dès le 15 Juin dans CACAO, votre nouvelle série **CANAL+ ORIGINAL**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

BASKET-BALL

Anibal Manave optimiste pour la reprise des compétitions après la Covid-19

Le président de la Fédération internationale de basketball section Afrique (Fiba-Afrique), Anibal Manave, a fait le point des compétitions continentales en pleine crise sanitaire causée par le coronavirus, particulièrement de l'avenir de la première Ligue africaine de basket-ball (BAL) qui devrait débiter juste après cette pandémie.

La saison inaugurale de la Basketball Africa League est, en effet, à l'arrêt depuis son report en mars suite à la propagation du coronavirus (Covid-19). Anibal Manave estime que cette pandémie ne devrait définitivement pas bloquer les activités sportives. « *Ce que nous devons faire, c'est reprendre le projet BAL dans les prochains mois, peut-être en septembre* », a-t-il indiqué sur le site de la Fiba.

Il a, par ailleurs, ajouté que « *Certains disent que la pandémie pourrait être stoppée en Afrique d'ici le mois de septembre, mais ce n'est pas affirmatif. La bonne nouvelle est que la plupart des pays continuent de lutter. Nous espérons vraiment que la première édition du BAL aura lieu en 2020. Il est important de donner à toutes les parties prenantes impliquées un signe de confiance. Cela inclut les clubs, les fédérations locales, les sponsors et le public. Et la meilleure façon de leur donner confiance est de commencer la compétition* ».

Douze clubs participeront à cette compétition continentale qui prépare sa première édition. Le



Anibal Manave

président de la Fiba-Afrique a soutenu que le conseil d'administration du Bal mettrait tous les moyens en jeu pour faire de la ligue une réalité cette année. « *Nous allons essayer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire de la Ligue africaine de basket-ball une réalité*

cette année. Nous ne voulons pas l'annuler. Ces équipes devraient continuer à croire au projet BAL », explique-t-il. Notons que selon le programme initial, la saison régulière du BAL devrait se dérouler de mars à mai dans six pays.

Rude Ngoma

FORUM DES DIASPORAS AFRICAINES

La troisième édition reportée au 7 novembre

Initialement prévu au mois de juin, le Forum des diasporas africaines 2020 se tiendra le 7 novembre à Paris, en France.

Forum des diasporas Africaines

ENTREPRENEURIAL



INNOVATION



RECRUTEMENT



En respect des mesures barrières de la pandémie de COVID-19 et de la crise sanitaire qui touche la France, le Forum des diasporas africaines se tiendra au Conseil économique, social et environnemental dans la capitale française. « *La santé et la sécurité de nos visiteurs, de nos partenaires et de nos équipes est notre priorité absolue* », expliquent les organisateurs.

Ce Forum a pour objectif de valoriser le rôle des diasporas, créatrices de valeur dans tous les do-

maines : économique, scientifique, culturel... Lors de cette troisième édition, les diasporas africaines et méditerranéennes et les acteurs économiques ainsi qu' institutionnels souhaitant développer l'espace Afrique - Méditerranée - Europe se rassembleront en ateliers de travail pour s'exprimer autour de thématiques opérationnelles et imaginer des projets innovants et inclusifs, capables de mobiliser les énergies et de progresser ensemble vers une vision commune à long terme.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Et de treize pour Ganvoula



Sylvester Ganvoula prend le meilleur sur Hauke Walh, le capitaine de Kiel (DR)

Belle opération comptable de Bochum, vainqueur de l'Holstein Kiel (2-1). Avec ce succès, Bochum remonte à la 10^e place avec 7 longueurs d'avance, désormais, sur le premier relégué.

Titulaire en pointe, Sylvester Ganvoula a scellé cette victoire en inscrivant, à la 63^e, le deuxième but de son équipe : lancé dans l'axe, l'international a trompé le portier adverse du droit, à l'entrée de la surface. L'ancien joueur du Patronage Saint-Anne totalise désormais 13 buts en 26 matches (dont 3 pénalties), ce qui en fait le 3^e meilleur buteur du championnat.

Camille Delourme

Clap de fin pour Rahavi Kifoueti

Rahavi Kifoueti a annoncé qu'il raccrochait définitivement les crampons. Sans club depuis le début de la saison, l'attaquant international quitte même le monde du football, puisqu'il souhaite désormais devenir coach sportif individuel.

Le natif des Hauts-de-Seine, en Ile-de-France, a connu des déboires (histoires d'agents et transferts avortés) depuis son départ de Bulgarie, en juin 2017. Après un passage maussade à Chypre puis une ultime saison mitigée au SC Bastia (montée du club, mais un seul but pour l'ailier international), met un terme à son aventure footballistique.

Avec la satisfaction d'avoir porté le maillot du Congo : appelé une première fois par Claude Leroy en juin 2015 pour Congo-Kenya à Owando, sans entrer en jeu, Kifoueti avait ensuite connu sa première titularisation face au Ghana, puis une entrée en jeu contre l'Ouganda en septembre 2017.

C.D.



Le Mans et Moussiti Oko relégués en National 1

Alors que la majorité des clubs avaient voté, lors de l'Assemblée générale de la LFP le 20 mai dernier, en faveur d'une Ligue 2 à 22 clubs lors de la saison 2020-2021, le Comité exécutif de la Fédération française de Football a rejeté la décision.

Dix-neuvième et vingtième de Ligue 2, Le Mans et Orléans sont donc relégués en National 1. Mauvaise nouvelle pour Bevic Moussiti Oko, l'avant-centre titulaire du Mans (3 buts et 4 passes décisives en 24 matches cette saison).

Reste désormais à connaître les intentions du club et du joueur. Arrivé en juillet 2019, l'attaquant international est sous contrat jusqu'en juin 2020 avec une année optionnelle.

Le Mans et Orléans ont décidé qu'ils se réservaient le droit de mener les procédures nécessaires contre cette décision, tout en précisant qu'ils allaient d'ores et déjà se projeter sur une préparation en National 1.

C.D.





SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE-SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE (PROGRAMME PRIORITAIRE).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-064-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle-supervision des travaux de réhabilitation des réseaux eau et électricité à Brazzaville et Pointe-Noire (programme prioritaire) ».

2. Les services de consultant (« Services ») sans être exhaustifs, consistent à :

- Coordonner le chantier en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;

- Délivrer toutes les autorisations écrites (journal de chantier et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;

- Elaborer toute solution technique alternative en vue de résoudre un problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec la CEP DURQuaP ;

- Contrôler le respect des conditions administratives et techniques au marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;

- Contrôler l'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché travaux afin d'éviter les impacts négatifs des activités de réhabilitation.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références attestées de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en

personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juin 2020 à 12 h 30 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet, BATOUNGUIDIO.-

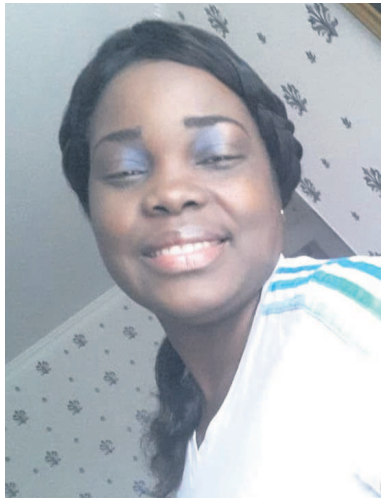
NÉCROLOGIE

Paternelle Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, les enfants Ouamba Christelle Nadine, Armel, Ulriche, Inès Gaëlle, Patrick Chancelier et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur épouse et soeur, Stella Carine Ouamba, le 9 mai 2020, en France.

L'inhumation se fera le 29 mai 2020 en France.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Fyla Jean-Baptiste n°380 à Makélékélé (marché Bourreau) à Brazzaville.

Que son âme repose en paix.



Les lieutenants colonel Mousseti Eustache et Mousseti Landry, le maréchal des logis chef Nana Clark, Mme Siba née Mousseti Michelle, Mousseti Laure, Mousseti Gildas (DJ Trezeguet), tous les enfants Mousseti Nana, les familles Kongo Martial et Siba ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances la mort inopinée de leur fils, neveu et petit-fils le nommé Siba Lemba Emmanuel Le roi, survenue le 5 mai 2020 à Accra au Ghana.

La veillée se tient au quartier Mbotà à Pointe-Noire.

Les dates du rapatriement du corps et de l'inhumation vous seront communiquées ultérieurement.



Wilfrid Babackas, les familles Ebouka-Babackas et Gnalabeka éprouvent l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur cher regretté fils, frère et petit-fils, David Mathieu Frédérick Ekia Babackas, survenu le jeudi 21 mai 2020 à Libreville au Gabon.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un prochain communiqué.



M. Bombete Gaston et son épouse Bombete Rosalie née Otonga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Brazzaville, Pointe-Noire, Mossaka, Boyoko Biri, Bilingi, Bohoulou, Boka et Boundji la gune, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur fils, Bombete Gabriel « Gaby » survenu à Paris le 25 mai 2020.

La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto au numéro 83 de la rue Loango.



Tsolemon Dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man), les familles Afambounou et Itoua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle, neveu, Bienvenu Diornel Oko Afambounou, survenu le lundi 18 mai 2020 des suites d'un accident de circulation.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue Otsouamva à Nkombo (réf. : SNE-IST).



IN MEMORIAM

Mme Gertrude Ibarra, veuve du colonel Denis Ibarra, ses enfants et toute la famille, se souviennent de leur époux, père, grand-père, frère et oncle, à l'occasion du 1^{er} anniversaire de son décès. C'est dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2019 que le colonel Denis Ibarra, premier magistrat militaire du Congo, quittait ce monde, après toute une vie au service du pays.

Sa veuve, ses enfants et toute sa famille tiennent à rendre hommage à l'homme d'État, au merveilleux père et au généreux chef de famille. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui en ce jour.





SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP / 2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CGDURQuaP-115-SC-IND

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de financer le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées au recrutement de l'Ingénieur junior en génie civil.

2. Objectif de la mission

La mission de l'Ingénieur Junior en génie civil vise globalement à assister le Chargé de Mission Technique Ingénierie dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet.

3. Mandat

Sous la supervision générale du Coordonnateur, l'Ingénieur Junior travaillera sous la responsabilité du Chargé de Mission Technique et Ingénierie (CMTI) dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet. De manière globale, les activités de l'Ingénieur Junior couvrent les domaines d'actions de la composante 1 du projet : Intégration et restructuration des quartiers, l'appui à la supervision/contrôle des activités des Maîtres d'œuvre (Maître d'œuvre sociale et Bureau de Contrôle et supervision) sur les différents sites du projet, le suivi des réceptions des travaux, la rédaction des rapports.

De manière spécifique, l'Ingénieur Junior en Génie Civil exécutera les tâches suivantes :

- Revue technique des documents et rapports

- Effectuer la revue des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques, et du chiffrage des coûts, sous la supervision du Chargé de Mission Technique et Ingénierie, et en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

- Au niveau de la préparation

- Il sera chargé avec la Cellule de Passation des Marchés de préparer les DP/DAO/DCE (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses).

- Au niveau de la maintenance des ouvrages, il sera chargé de veiller sur la qualité :

- Des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés et ;
- Des documents de programmation du suivi des activités de maintenance des infrastructures pendant la période de garantie ;
- Des activités de renforcement des capacités du service technique de la mairie à planifier, budgétiser et exécuter les opérations d'entretien et de maintenance

- Au niveau des formations, il sera appelé à :

- Participer à l'identification des besoins en formation pour les bénéficiaires ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations au profit des prestataires en matière de maintenance des ouvrages ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations dans le domaine de la gestion, du fonctionnement et de l'entretien/maintenance des infrastructures au profit des maîtres d'ouvrages, des populations bénéficiaires ;
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés.

- Suivi de l'exécution des activités

- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et informer le CMTI de tous aléas survenant durant l'exécution ;
- Assister aux réunions de suivi des activités afin de faire le point d'avancement des activités du projet ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;

- Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs liés à la Composante 1 ;

- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs et collectées par les maîtres d'œuvre et transmettre ses observations au CMTI.

4. Profil requis du candidat**Les candidats devront disposer de :**

- Une formation supérieure (Bac+ 4 min.) d'ingénieur, avec une spécialisation en Génie civil ou équivalent ;
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) en qualité d'ingénieur de suivi des projets dans les domaines similaires à ceux exigés par le projet, avec au moins cinq (05) références pertinentes dans les domaines de la conception, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction, du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, VR et ouvrages d'assainissement) ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Une bonne connaissance et expériences du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région.
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et prendre des initiatives ;
- Une bonne expression orale et écrite en français ;
- Bonne capacité de communication et de rédaction des rapports ;
- Capacité de travail dans un environnement à fortes contraintes.

5. Composition du dossier de candidature.

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine des infrastructures urbaines et /ou restructuration des quartiers, renforcement des institutions ; l'exécution de projets de génie civil ou de développement urbain ;
- Une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation, et de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission ;
- La copie certifiée conforme des originaux des diplômes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

6. Durée et lieu de poste

La durée de la mission est de 12 mois. Le poste sera basé à la Cellule d'exécution du Projet à Brazzaville.

7. Date limite de dépôt des candidatures

Le 09 juin 2020 à 12 heures, heure locale.

8. Lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires, dont un original et deux (02) copies ou sous forme électronique à l'adresse ci-après, de 08 heures à 14 heures.

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO.
BP 1127 Brazzaville - République du Congo
Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32
Fax : (+ 242) 22 81 65 78
Personne responsable : BATOUNGUIDIO
Email : cepdurquapdgg@gmail.com, batoung123@gmail.com
N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :
« Dossier de candidature au poste « d'ingénieur Junior en Génie Civil » à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral ».
« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

PROCÈS 100 JOURS

Appels à l'autopsie du corps du juge Raphaël Yanyi

A qui profite le crime ? La question vaut son pesant d'or dans un procès qui est encore loin de livrer ses secrets.

La nouvelle de la disparition du juge Raphaël Yanyi, celui-là même qui présidait la chambre du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe dans l'affaire de détournement des fonds du programme de 100 jours, continue à alimenter la chronique. Et pourtant, lors de la deuxième audience qui s'est déroulée à l'ex-prison de Makala, l'homme semblait péter la forme et, c'est avec maestria, qu'il a conduit les débats. Rien, en tout cas, n'augurait un tel dénouement aussi macabre. Irréparable s'est produit dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mai, à en croire ses proches tout aussi surpris par cette mort étrange. « Arrêt cardiaque », c'est l'hypothèse qui passe en premier lieu pour justifier ce décès.

D'après le récit recoupé de quelques membres de famille, il appert que le juge Raphaël Yanyi avait débuté sa journée normalement, sans aucune suspicion. Ce n'est que lorsqu'il est rentré à son domicile plus tôt que prévu tout en manifestant quelques signes de faiblesse que des appréhensions sur son état de santé ont commencé à germer dans les esprits. Au fur et à mesure que s'égrenait le temps, la situation s'empirait. L'état de santé du juge s'est dégradé à



Le juge Raphaël Yanyi.

un rythme accéléré. « Sa peau était devenue toute noire », commente une source proche de la famille qui a vite conclu à un empoisonnement. C'est au centre hospitalier Nganda où il a été amené nuitamment qu'il a rendu l'âme. Les choses sont allées très vite. Les médecins n'ont eu qu'à faire le constat du décès, au grand dam de la famille éplorée.

Cette mort brusque du juge président dans le procès 100 jours suscite maintes interrogations lorsqu'on sait qu'elle intervient à la veille de la prochaine audience fixée au 3 juin

où sont attendus à la barre quelques témoins à charge du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe. Dans la foulée, son épouse ainsi que sa belle-fille ont également été citées à comparaître au cours de cette audience qui promet des étincelles. D'après des analystes, le décès du juge Raphaël Yanyi dessert davantage le leader de l'UNC qui aurait, à en croire la partie civile, promis de mettre le feu au tribunal si les deux précitées venaient à comparaître ! Une accusation que sa défense a vivement rejetée.

A ce stade, tout parallélisme

entre ces propos controversés de Vital Kamerhe - que seul l'avocat de la partie civile aurait entendu - et le décès du juge Raphaël Yanyi, paraît risqué, voire hasardeux. A qui profite le crime ? La question vaut son pesant d'or dans un procès qui est encore loin de livrer ses secrets. Pour l'heure, des voix s'élèvent pour réclamer qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps sans vie du juge. Après l'ouverture d'une information judiciaire autour de ce décès mystérieux, le Parquet de grande instance de Kinshasa Gombe a demandé en ur-

gence au médecin légiste de l'hôpital général de référence de Kinshasa de procéder à l'autopsie du corps du juge Raphaël Yanyi. Dans la foulée, une réquisition de l'officier du ministère public a saisi le médecin directeur général de l'hôpital militaire du Camp Kokolo à Kinshasa pour examiner la dépouille du défunt et déterminer la cause du décès. Pour garantir la fiabilité des résultats, l'Association congolaise pour l'accès à la justice est allée plus loin en exigeant à ce que les échantillons soient envoyés dans un laboratoire spécialisé à l'étranger.

Quant à la suite du procès en cours, rien de fondamental ne va changer, allèguent des spécialistes. La première conséquence de ce décès va être la désignation d'un nouveau juge et, la deuxième, c'est que l'ensemble des procès-verbaux des deux audiences, qui avaient eu lieu dans cette affaire, vont être révisités. « *A priori, au sens procédural, il n'y aura pas d'incidence sur la suite du procès, mais au niveau psychologique, perdre le juge président quand on sait que la précédente audience était tendue, pourrait laisser des traces* », affirme une source judiciaire.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Le secteur politique en ébullition

Les institutions de la République et les partis politiques subissent de plein fouet les effets du changement intervenu au sommet de l'Etat en janvier 2019.

Au lendemain de l'installation des institutions de la République, nul n'aurait prévu le scénario actuel en République démocratique du Congo (RDC). La classe politique congolaise est en totale ébullition marquée par des crises au sein des institutions et dans les différents partis politiques de l'opposition et de la majorité. Les alliés au sein de la coalition au pouvoir ne sont nullement pas en sécurité au regard des multiples requêtes et autres procédures judiciaires initiées contre eux. La crise est tellement profonde que même les serviteurs de Dieu, devant jouer le rôle des médiateurs, ne résiste à ses effets néfastes. La politique vole la vedette à la pandémie de covid-19.

La passation pacifique de pouvoir entre l'ancien président Joseph Kabila et son successeur Félix Tshisekedi Tshilombo a finalement donné des effets inattendus surtout au niveau

de la séparation des pouvoirs entre exécutif, législatif et judiciaire. Le procès Kamerhe et tant d'autres actions judiciaires en cours en sont, pour certains, une preuve intangible. Jamais auparavant on aurait rêvé un tel schéma en RDC.

D'un procès à un autre

Le procès de l'ancien chef de cabinet du chef de l'Etat se déroule sans aucune incidence immédiate sur l'alliance entre l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti cher au président Tshisekedi, et l'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe. La coalition dite Cap pour le changement (Cach) n'a jamais été ébranlée pour autant que les ministres, au sein du gouvernement et les membres UNC au cabinet du président de la République, n'ont jamais été inquiétés.

Alors même que s'estompait la crise entre le président de la

République et le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, autour de la régularité ou non de l'instauration de l'Etat d'urgence, les deux chambres du Parlement ont été secouées par des nouvelles affaires visant respectivement le président du Sénat et le 1er vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund. Si les sénateurs n'ont pas accédé à la demande du procureur sur la levée de l'immunité du président de la chambre haute, du côté de l'Assemblée nationale, les choses se sont plutôt précipitées pour la déchéance de Jean-Marc Kabund.

Les échauffourées enregistrées entre la police et les manifestants pro-Kabund, notamment à Mbuji Mayi et à Lubumbashi le mardi 26 mai, sont à la fois l'expression d'un malaise interne à l'UDPS et l'exaspération des groupes opposés à la coalition Front commun pour le Congo

(FCC) et Cach. La destitution de Jean-Marc Kabund est surtout l'aboutissement d'une démarche d'un élu du Mouvement de libération du Congo, parti cher à Jean-Pierre Bemba Gombo.

Des gagnants et des perdants

Le jugement récemment rendu en faveur de Bahati Lukwebo sur l'affaire AFDC (Alliance des Forces démocratiques pour le changement) ainsi que l'implication des certains ministres dans des dossiers judiciaires brûlants ne laissent pas l'ombre du doute sur l'avènement d'un nouveau gouvernement et peut-être la renégociation des alliances politiques. Tous ces événements devraient avoir une incidence sur le partage des entreprises publiques dont la question a été momentanément éludée au profit de la riposte à la pandémie de Covid-19.

Les multiples décès autour du chef de l'Etat, l'arrestation

du pasteur Pascal Mukuna s'ajoutent à la liste des questions qui font débat au sein de la classe politique congolaise. D'autres questions essentiellement politiques telles que l'organisation des élections locales, la présentation du rapport de la Commission électorale nationale indépendante et l'installation d'un nouveau leadership à la tête de ladite commission présagent un décoffinement totalement mouvementé avec en perspective des changements profonds dans la configuration politique congolaise. Pour l'heure en RDC, ces questions politiques volent la vedette à la pandémie de covid-19 et ses conséquences sur l'économie. A plusieurs reprises, elles ont été à la base de la violation des décisions du chef de l'Etat concernant notamment la distanciation physique et les rassemblements de plus de vingt personnes.

Jeannot Kayuba

COVID-19

L'Anudico plaide la bonne alimentation des malades

Selon l'Association nationale des nutritionnistes et des diététiciens du Congo (Anudico), l'intégration de la nutrition à tous les niveaux de la santé publique permettra au pays d'améliorer le niveau de santé de la population dont 48 % des décès sont causés par la malnutrition.

En cette période de crise due à la pandémie de covid-19, la présidente de l'Anudico plaide en faveur des malades pour qu'ils puissent bénéficier d'une bonne nourriture en vue d'accélérer leur guérison. A en croire la présidente de cette association, Amanda Mukendi, l'alimentation de la personne affectée doit varier selon la phase de la maladie. « Cette pandémie menace à la fois la vie et les moyens de subsistance des populations. Il faut protéger les personnes les plus vulnérables, notamment les malades, les enfants, les démunis », a-t-elle indiqué au cours d'un entretien qu'elle a eu récemment avec les journalistes.

La présence du virus dans l'organisme, a-t-elle expliqué, crée un dysfonctionnement de besoin énergétique et là l'organisme fait face à plusieurs complications médicales qui demandent à la personne infectée une ali-



Les membres de l'Anudico

mentation appropriée. « L'alimentation de la personne infectée doit varier selon la phase de la maladie soit la phase asymptomatique ou symptomatique. Raison pour laquelle la nourriture doit intervenir », a-t-elle insisté. Pour elle, le gouvernement doit s'impliquer dans la question de nutrition en RDC,

et y associer les experts dans la bonne résolution de cette question. Le Parlement, pour sa part, devra inclure dans son budget le volet nutrition. Amanda Mukendi reste convaincue que la nutrition est également l'une des stratégies de lutte contre la pandémie de covid-19. Raison pour laquelle son association

sensibilise la population à une bonne alimentation qui doit être priorisée pendant cette période pour renforcer le système immunitaire. « Pour contenir la propagation de l'épidémie, l'Anudico a élaboré un protocole de prise en charge nutritionnelle qu'elle a remis au responsable de la Commission de

prise en charge de la riposte à la covid-19 », a-t-elle fait savoir. « Les gens ont dû consommer les pangolins et chauves-souris. C'est pourquoi nous interdisons leur consommation et, pour le reste, des animaux, il faut une bonne cuisson. Pendant cette période d'épidémie, l'alimentation doit être suffisante et saine. Ceci demande une nourriture riche en vitamines, surtout les vitamines liposolubles (A, D, E et K) ; et en minéraux tels que zinc, magnésium, fer, calcium. Ici, nous avons des fruits et légumes. L'alimentation doit également être meilleure en acide aminé (protéines). Celles-ci permettent la croissance des différentes cellules que le virus a détruites. Enfin, il faut de l'énergie. Nous avons les céréales (riz, maïs, manioc, banane plantain, igname...) », a-t-elle recommandé.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

Le président Gabriel Amisi quitte V.Club

Ça y'est ! Le général Gabriel Kumba, dit Tango four, ne présidera plus aux destinées de l'AS V.club. Cet officier de l'armée réputé grand passionné de football croit le moment venu de prendre sa retraite pour se consacrer à autre chose.

Après près de douze années de bons et loyaux services rendus au sein du club vert et noir de Kinshasa, Gabriel Kumba vient de jeter l'éponge en prenant congé de ses athlètes et des supporters. Conseiller à la direction de marketing du club, le Dr Noah s'est donné la charge d'annoncer officiellement la nouvelle devant la presse le jeudi 28 mai. Ce qui passait encore, il y a quelques jours, pour une simple rumeur, vient de prendre aujourd'hui une toute autre connotation, celle de la vérité. « C'est un moment de joie et de regret. Son corps a besoin de prendre un peu du repos puisqu'il a aussi des responsabilités au pays. Il a estimé également que considérant qu'il a suffisamment servi V.Club pendant douze ans, le moment était venu de prendre sa retraite en qualité de président », a lâché celui qui parlait au nom du président démissionnaire.

Des indiscretions ont laissé entendre qu'une crise couvait au sein du club sur fond d'une fronde orchestrée contre le général-président qui n'était plus en odeur de sainteté avec une clique des supporters manipulés par quelques responsables du



Général Amisi Gabriel

club. Tango four dont le bilan à la tête du club n'est pas aussi étincelant que cela en douze années de gestion s'était inscrit dans une logique de business consistant en la vente des joueurs, sans un projet ambitieux pour le club, allèguent ses détracteurs. Pour ces derniers, en effet, le général-président n'avait aucun souci de hisser V.Club au firmament des clubs qui comptent à l'échelle continentale pour avoir raté deux finales d'affilée de coupes d'Afrique alors qu'il en avait les moyens. Ils estiment que le général Gabriel Amisi s'est servi de V.Club en augmentant son capital financier au détriment des in-

térêts du club.

Une autre opinion, au sein du V.Club estime à contrario que cet officier supérieur de l'armée a beaucoup fait, lui qui a trouvé V.Club pratiquement dans la rue. Arrivé en 2008 après des moments de turbulences au sein du club, il a dû stabiliser l'équipe et grâce à son management, V.Club est redevenu régulier sur le continent. Par deux fois, il a atteint les finales des interclubs africains (en 2014 en Ligue des champions devant Entente Setifienne d'Algérie et, en 2018, en Coupe de la Confédération face à Raja de Casablanca du Maroc). Toutefois, Gabriel Amisi, en tant que V.clubien invétéré, maintient le cordon qui le rattache à son club qu'il va désormais suivre à distance. « À chaque fois que le besoin se fera sentir, il apportera son soutien. Il part, mais il laisse à l'équipe tout l'effectif des joueurs, tout le patrimoine immobilier ainsi que tous les charrois en faveur de l'équipe », a indiqué le porte-parole occasionnel de Gabriel Kumba Amisi. A noter que cette démission devra être actée, selon les textes, par le conseil suprême. Cet organe des sages devrait se réunir incessamment pour approuver ou désapprouver le départ du président.

Alain Diasso

Le comité suprême devra enteriner ou rejeter la démission de Gabriel Amisi

Deuxième organe du club après l'Assemblée générale, le Comité suprême de V.Club, en réunion ce jeudi, devra enteriner ou rejeter la démission du président de coordination du club, le général Amisi Kumba «Tango Four».

La rumeur a été persistante au début de la semaine, faisant de la démission du président sportif de V.Club, le général Gabriel Amisi Kumba «Tango Four» de la tête des Dauphins Noirs de Kinshasa. Sa décision a finalement été officialisée le jeudi 28 mai au cours d'un point de presse animé par le Dr Patrice Nowa, conseiller de direction du marketing du club. « Le président Amisi me charge, en son nom, de pouvoir annoncer le mot de remerciements à toute la famille V.Club pour la confiance lui témoignée durant son mandat de 12 ans à la tête de V.Club. Il y a 13 ans, Vita était complètement dans la rue. Il fallait l'organiser pour le hisser où il se trouve aujourd'hui. C'est un moment de joie et de regret », a déclaré le Dr Nowa ajoutant que Gabriel Amisi se met en retrait car son cœur a besoin de repos et qu'il assume aussi des responsabilités importantes au pays, et c'était le moment de déposer.

« Il a estimé qu'il a suffisamment servi V.Club pendant 13 ans, le moment était venu de prendre sa retraite en qualité de président. Mais il demeure V.clubien. A chaque fois que le besoin se fera sentir, il apportera son soutien. Il part, mais il laisse à l'équipe tout l'effectif des joueurs, tout le patrimoine immobilier ainsi que tout le charroi en faveur de l'équipe », a conclu Dr Nowa à la presse.

Sa démission a été déposée au Comité suprême de V.Club. Deuxième organe du club qui rassemble les sages de l'équipe après l'Assemblée générale, en réunion ce même jeudi 28 mai sur cette question, devra enteriner ou rejeter cette démission. L'on se souvient qu'en janvier dernier, le comité suprême demandait au général Amisi de restructurer la section football à la suite d'une crise née au sein de l'équipe. Lors de la réunion du 19 janvier 2019, le comité suprême, après concertations et échanges, prenait la décision de laisser le général Amisi poursuivre son mandat jusqu'à la tenue des élections au sein du club à la fin de la saison 2019-2020.

Notons que c'est en 2007 que Gabriel Amisi a pris les rênes de l'AS V.Club alors que l'équipe était en pleine turbulence. Il a réussi à stabiliser les Dauphins Noirs de la capitale de la RDC. En 13 ans de sa gestion, V.Club a remporté à trois reprises le championnat national de la RDC. Le club vert et noir a aussi été finaliste malheureux de la Ligue des champions d'Afrique en 2014 et de la Coupe de la Confédération en 2018.

Martin Engimo

Omenuke Mfulu se fixe l'objectif d'être appelé en sélection

La sélection de la RDC fait partie d'un objectif sérieux du défenseur Omenuke Mfulu qui a été international U19.

Ancien capitaine des Léopards des moins de 20 ans, le défenseur central Omenuke Mfulu, à 26 ans aujourd'hui, est sociétaire de la formation d'Elche en D2 Espagne. Ce binational né en France n'a jamais oublié la sélection du pays d'origine de ses parents. Au cours d'une interview accordée au site sportif Leopardsfoot.com, il a réitéré son désir de porter le maillot qu'il a choisi étant déjà très jeune. Il veut « faire le maximum possible pour intégrer la sélection congolaise ». Il a rappelé son intégration chez les U20 de la République démocratique (RDC). « Dès que les sélections de jeunes m'ont appelé, je n'ai pas hésité à y aller. La sélection a fait appel à moi très tôt, c'est ce qui a dicté mon choix. Dans un premier temps, cela s'était fait par l'intermédiaire de Junior Ntima, un ami et ancien coéquipier à Strasbourg qui, lui, était déjà en sélection. Il avait parlé de moi au coach Éric Tshibusu, et c'est comme ça que la connexion s'est faite. Puis j'ai rapidement fait mes premiers pas en sélection », s'est-il souvenu. Entre 2012 et 2014, Omenuke Mfulu a porté le maillot congolais à six reprises, avant une belle participation au tournoi de Toulon en 2013.

« C'était de très bons moments ! De manière générale, les conditions n'étaient pas toujours faciles. Mais



les joueurs étaient totalement impliqués dans ce projet, et il y avait une très belle ambiance. Concernant le tournoi de Toulon, nous avons rivalisé avec toutes les équipes, et nous méritions mieux. Mais nous avons beaucoup appris », a confié le défenseur d'Elche à Leopardsfoot.com. Il suit de près l'évolution des Léopards où certains de ces anciens coéquipiers des U20 font figure aujourd'hui de cadres comme Marcel Tis-

serand, Chancel Mbemba. « Je pense que l'équipe nationale a un grand avenir », a-t-il dit.

Etre sélectionné est un objectif que s'est fixé Omenuke Mfulu : « Je n'ai jamais été en contact avec le nouveau staff, mais je ferais le maximum de mon côté. J'espère pouvoir être sélectionné ». Et s'adressant aux Congolais, il a lancé ce message : « Dans un premier temps, mes pensées sont liées à la crise sanitaire. Donc, j'espère que le peuple congolais en sortira indemne. Et côté football, on espère tous bien évidemment se qualifier pour la prochaine CAN et la prochaine Coupe du monde ».

Né le 20 mars 1994 à Poissy en France, Omenuke Mfulu a été formé à Strasbourg et à Lille avant de signer son premier contrat pro à Reims en Ligue 1 en 2014. Il est aussi passé par Red Star FC en National, avant de tenter une expérience en dehors de l'Hexagone, notamment à Elche en D2 Espagne. Le club pourrait disputer le play-off pour la montée en Liga Espagnole. Ancien international U20, il compte six sélections avec la jeune sélection de la RDC et toque lui aussi à la porte de la sélection A RD-congolaise qui a un nouveau staff technique conduit par le sélectionneur Christian Nsengi Biembe et son adjoint Christopher Oualembo.

Martin Engimo

Young Boys de Berne réagit sur l'accusation contre Meschak Elia

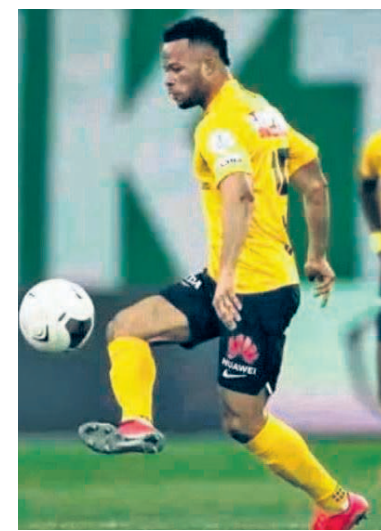
Le club suisse de Young Boys de Berne n'est pas resté indifférent à la dernière accusation portée contre son joueur, l'ailier international congolais Meschak Elia.

Le club suisse de Young Boys de Berne n'est pas resté coi face à l'accusation portée contre Meschak Elia par la presse belge qui parle d'une falsification de la date de naissance avec un écart de cinq ans de l'ailier international congolais. « On a vérifié les documents d'Elia, et tout est en ordre. Dans ce dossier compliqué, des gens cherchent visiblement à lui nuire, on lui veut du mal, mais on ne peut pas accepter alors même qu'Elia est un professionnel exceptionnel et un type formidable », a souligné Albert Staudenmann, responsable de la communication de Young Boys de Berne.

La presse belge a publié un document comme étant une ancienne licence de Meschak Elia né en 1992 et joueur de Kin Arsenal, club évoluant à l'époque à l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Kilimani à Kinshasa. De ce fait, Meschak Elia se retrouverait avec trois dates de naissance, étant né en 1997 selon son actuel passeport, en 1996 d'après son ancien club le TP Mazembe et en 1992. Il s'agit d'un nouveau rebondissement de ce dossier de transfert qui a été compliqué jusqu'à ce que la Fifa ait autorisé provisoirement le joueur à prêter au sein du club suisse après avoir refusé de signer pour Anderlecht de Belgique.

Si cette accusation de falsification d'âge s'avère vraie, l'ancien joueur de Mazembe risque quatre à six mois de suspension et Young Boys serait interdit de recruter pendant deux ans, indique-t-on.

M.E.



LIVRE

Seid Mbodou publie « Le terrorisme transfrontalier au Lac Tchad - pour lutter efficacement contre Boko-Haram »

Paru aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, cet ouvrage de 216 pages préfacé par Djassal Rabe, porte sur la situation et la présence nuisible de Boko-Haram dans la région du Lac Tchad.

« *Le terrorisme transfrontalier au Lac Tchad, pour lutter efficacement contre Boko-Haram* », est un essai qui permet de comprendre le terrorisme, sa nature, ses modes opératoires, ses objectifs et ses enjeux sur le plan social, économique, sécuritaire et politique.

Cet ouvrage est subdivisé en deux parties, « Le terrorisme au Lac Tchad » et « Les défis à relever face au terrorisme ». L'auteur montre que la région du Lac demeure à présent la seule circonscription administrative du Tchad est soumise à un état d'urgence à cause de l'insécurité engendrée par la secte Boko Haram. Cette région peine à créer des conditions idoines pour une sortie de crise. Etant entendu que la paix est la condition sine qua none pour tout développement surtout dans le contexte de la montée de l'extrémisme dans la région du Lac.

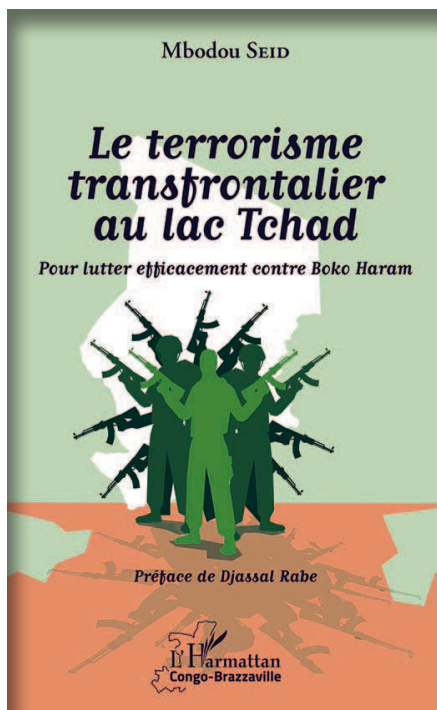
Face aux actions de Boko-Haram, il est impératif de définir les défis à relever, les mesures à préconiser pour ramener la paix et réinstaurer une sécurité durable. L'engagement aussi de toutes les catégories sociales et institutionnelles dans la lutte antiterroriste est indispensable, notamment celui de la population, de l'autorité de l'État, des éducateurs, des politiques, des religieux, des chefs traditionnels, de la société civile et des ONG.

En effet, la proximité de la région du Lac Tchad avec les zones contrôlées par Boko Haram au

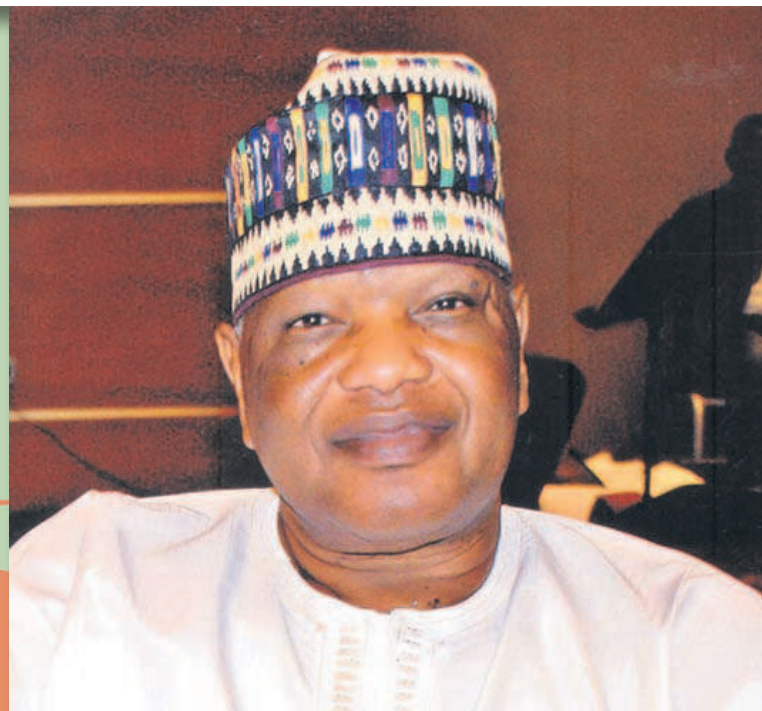
Nigéria, l'absence quasi-totale de l'administration tchadienne dans les zones insulaires ont permis aux terroristes de circuler librement et de recruter les jeunes Boudoumas. Ces jeunes désœuvrés et aux abois à cause de la misère rampante deviennent la proie facile à l'adhésion à Boko Haram. Pourquoi, disent-ils, ménager un monde qui ne leur promet plus rien, qui non seulement ne fait plus rêver, mais les confine à la galère et à une mort certaine, alors qu'à chaque échéance électorale, la région du Lac s'est révélée être le vivrier électoral du président Idriss Deby Itno.

Le livre de Seid Mbodou sur Boko Haram est donc un témoignage des efforts fournis et entrepris par le président Idriss Deby Itno pour la lutte contre le terrorisme dans le bassin du Lac Tchad, ceci afin de ramener une paix et une stabilité durables au sein de la population du bassin du Lac Tchad. Car, la présence de Boko Haram dans cette région du Lac Tchad a été et demeure toujours une longue période d'instabilité et des troubles sociaux qui ont des conséquences désastreuses sur les plans économique, social et humanitaire. A cela s'ajoutent les atrocités infligées à la population civile, particulièrement aux femmes et aux jeunes.

C'est pourquoi Seid Mbodou, dédie en premier lieu ce livre au



président de la République du Tchad, Idriss Deby Itno, pour sa détermination et sa réaction salvatrice ayant conduit à stabiliser la situation au Lac Tchad et dans la sous-région, face au barbarisme de la secte Boko Haram. Pour lui, Idriss Deby Itno, est un homme d'honneur ! Pour ce faire, il a repris les propos tenus par ce dernier le 16 mars 2019 à N'Djamena devant ses pairs des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) : « *La restauration de la paix et de la sécurité sur l'ensemble de notre espace doit être, pour nous, un impératif de pre-*



mier ordre. Nous saurons davantage mutualiser nos forces dans un fort élan de solidarité, en vue d'éradiquer les terroristes de Boko Haram qui nous causent tant des préjudices. »

Qui est Seid Mbodou ?

Né le 10 novembre 1963 à Bol/Lac Tchad, Seid Mbodou, est ambassadeur du Tchad au Congo-Brazzaville. Il est ancien directeur du protocole d'État, ancien directeur cérémonial à la présidence de la République. Diplomate de carrière, Seid Mbodou, est conseiller des Affaires étrangères. Pour des loyaux services rendus à la nation

tchadienne, Seid Mbodou, a été élevé au rang de commandeur de l'Ordre national du Tchad. Ancien élève de l'école nationale d'administration et de la magistrature, il est diplômé des Affaires financières, titulaire d'une licence en sciences juridiques, option sciences politiques et relations internationales, et détenteur d'une licence en lettres modernes.

« *Le terrorisme transfrontalier au Lac Tchad, pour lutter efficacement contre Boko-Haram* » est vendu à 22 Euros soit 15 000 FCFA en version papier (livre) et 16,99 Euros soit 11 100 FCFA en version numérique.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1/2019-2020

Les attaquants peu bavards devant les buts

La compétition qui vient d'être arrêtée à cause de la pandémie du coronavirus a été le moins prolifique en termes des buts marqués comparée à celles des quatre précédentes années.

Moins de trois cents buts ont été inscrits cette saison contre plus de quatre cent-vingt pour la saison 2018-2019. Cela s'explique par l'arrêt de la compétition à quatre journées de la fin. Avec plus de cinquante matches qui restaient encore à jouer, le bilan aurait pu s'alourdir. Il y a un autre fait qui a contribué à ce faible bilan : le nombre de forfaits enregistrés. Le FC Kondzo a été battu sur le tapis vert par la Jeunesse sportive de Talangai (JST). L'AS Cheminots qui ne s'est pas rendue à Dolisie a été battue aussi par forfait. De même Patronage Sainte-Anne avait gagné l'Etoile du Congo par forfait à cause des actes posés par les supporters stelliens au terme de la rencontre qui s'était soldée sur un score de



Ismaël Ankobo l'un des meilleurs buteurs de la compétition transforme le pénalty/Adiac parité d'un but partout. Sans ces deux buts, le compteur n'a pas franchi la barre des trois cents buts inscrits selon nos calculs. Visiblement, les attaquants sont peu bavards devant les buts car il y a eu dans l'en-

semble beaucoup de matches qui se sont soldés sur des scores étriqués d'un but à zéro (trente-neuf au total) contre vingt nul blanc (0-0). Les matches les plus prolifiques n'ont été que le nul de trois buts partout concédé par

le Cara face à l'Interclub en match comptant pour la 20^e journée, le 5-1 que l'AS Otoho a infligé au FC Kondzo, dans le cadre de la 4^e journée et l'éclatante victoire de la JST face à Nico-Nicoyé (6^e journée). Les chiffres sont en deçà de ceux de la dernière saison. Avec plus de cinquante-six matches que ceux de la saison 2020, les attaquants ont dépassé la barre de quatre cents (421 buts). L'AS Otoho qui avait la meilleure attaque avec cinquante-cinq buts marqués n'a cette fois-ci que quarante. Parmi les matches les plus prolifiques au cours de cette saison on peut noter le 6-2 infligé par le FC Kondzo à La Mancha, le 4-3 de Cara face à la JST puis le 6-0 de l'As Otoho face à V Club Mokanda. Lors de la saison 2017-2018,

l'AS Otoho était certes sacrée championne mais ce sont les Diables noirs qui avaient obtenu le prix de la meilleure attaque de la compétition avec soixante-huit buts contre soixante-six. Au cours de cette saison, les attaquants avaient inscrit quatre cent quatre-vingts buts lors du championnat à seize équipes. La saison la plus prolifique de ces cinq dernières années a été celle de 2015-2016 au cours de laquelle plus de huit cents buts ont été inscrits. L'AC Léopards champion de l'époque avait franchi la barre de quatre-vingts buts en trente-huit matches disputés. Notons aussi que plus de six cent quatre-vingts but ont été marqués lors de la saison 2016-2017 (soixante-dix buts pour les Léopards).

James Golden Eloué